

Saint-Gervais: scénario cousu de fil blanc contre les droits syndicaux

GENÈVE – En 2010, la Fondation de Saint-Gervais «libérait de ses obligations de travail» un délégué syndical du SSP, sous prétexte de «rupture des rapports de confiance». La Justice l'a condamnée à verser 1000 francs pour tort moral. Une fois de plus, ce sont les droits syndicaux qui ont été attaqués.

L'affaire s'inscrit dans la suite du référendum lancé par une coalition d'associations, de syndicats – dont le SSP – et de partis contre la décision de la Ville de Genève de liquider le Centre pour l'image contemporaine (CIC), situé dans les locaux du Théâtre Saint-Gervais. Le 27 septembre 2009, la Ville gagnait le référendum. La Fondation Saint-Gervais licenciat ensuite, en contradiction avec les engagements pris par la Ville, trois employé-e-s du CIC.

En 2010, la Fondation Saint-Gervais libérait de ses obligations de travail Paolino Casanova, délégué et militant syndical reconnu. Elle invoquait une «rupture des rapports de confiance», établie par un rapport «ultraconfidentiel». Le rapport en question avait été réalisé par une société, recommandée par les autorités municipales, qui avait passé le système informatique au crible et aurait trouvé des preuves accablantes.

Un rapport tenu secret

Malgré les demandes réitérées du SSP, jamais la Fondation de Saint-Gervais ne voudra remettre ce fameux rapport. Il faudra aller aux Prud'hommes pour exiger la remise des pièces. Et là, surprise! La montagne n'accouche même pas d'une souris: une page de couverture de rapport, une photo d'un écran d'ordinateur indiquant un site dont le délégué paie les factures d'hébergement, l'affiche de la campagne pour sauver le CIC et enfin, comble du scandale, trois lignes d'analyse déclarant que, sur ce site, se serait peut-être produite depuis la Fondation, une activité plus complète que celle qui relèverait de la simple consultation.



C'est en raison de son engagement syndical dans le référendum contre la liquidation du Centre pour l'image contemporaine (CIC) que Paolino Casanova s'est fait mettre à pied.

Signez le référendum contre la suppression du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS)!

GENÈVE – Avec le SSP, une large coalition syndicale, d'associations, des partis de gauche et des Verts a lancé un référendum contre cette grave atteinte aux droits sociaux.

On se rappelle que les libéraux-radicaux, les démocrates-chrétiens et l'UDC appelaient, le 27 septembre 2010, à approuver la 4^e révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI) que les Genevois-e-s ont massivement rejetée, parce qu'elle frappe particulièrement les chômeurs de longue durée, les jeunes, les artistes, prive 2000 personnes de l'assurance chômage et renvoie quelque 900 chômeurs et leurs familles à l'aide sociale.

Cette nouvelle loi – acceptée dans les urnes grâce, entre autres, à une campagne violemment xénophobe de l'UDC – entrera en vigueur le 1^{er} avril 2011. Six semaines avant cette date, le Mouvement Citoyens Genevois (MCG) a rejoint l'alliance antisociale et voté au Grand Conseil l'abrogation du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), suivant ainsi le Conseil d'Etat et François Longchamp, sous prétexte de «favoriser la reprise de l'emploi».

Maintenir le droit au RMCAS et à la réinsertion!

Le seuil d'accès à l'aide sociale est situé 400 francs plus bas que le seuil d'accès au RMCAS. Combien seraient-ils à se voir refuser l'aide sociale?

Fermé le 1^{er} octobre 2010, le Service des mesures cantonales était en charge

de la réinsertion. Sa mission sera confiée à l'Hospice Général. Toute personne située au-dessus des barèmes d'aide sera privée d'accès à ces mesures.

Les salarié-e-s des institutions publiques en pâtiront aussi. Ils devront appliquer une politique dont ils/elles feront les frais: renforcement du stress et de la hiérarchie et dégradation des conditions de travail dans un mépris croissant de la déontologie. L'évaluation de l'employabilité des chômeurs sera soustraite au travail social pour être confiée à des officines privées!

Supporterons-nous longtemps d'entendre que de telles mesures «mettent en œuvre un nouveau paradigme», cet euphémisme pour ne pas dire l'appauvrissement des pauvres et la perversion du service public?

D'une pierre, deux coups

Que veulent réellement les partis bourgeois? D'une part, réaliser de substantielles économies: nombre de bénéficiaires du RMCAS, renvoyés au régime de l'aide sociale individuelle (LASI), seront en réalité exclus de cette dernière, puisque les seuils d'accès à l'aide sociale sont plus bas.

De l'autre, modifier fondamentalement les prestations et le concept d'intervention sociale de l'Hospice général.

Merci de signer et de faire signer le référendum encarté au présent numéro de Services Publics. Dernier délai de retour des feuilles: vendredi 1^{er} avril 2011.

KARL GRÜNBERG
SECRETARE SSP – RÉGION GENÈVE

Marche silencieuse

Le 1^{er} avril, 2000 personnes n'auront plus de droit à l'assurance-chômage à Genève. Ne restons pas indifférents!

Samedi 2 avril 2011 14 h
Du Glacis-de-Rive à l'Hospice Général

(<http://www.facebook.com/event.php?id=186491028045620>)

RENDEZ-VOUS

FRIBOURG – Journée de réflexion du SSP – Vendredi 1^{er} avril, de 9 h à 16 h. Auberge de la Croix-Blanche, Posieux.

GENÈVE – Manifestation de soutien aux révolutions de la région arabe – Dimanche 20 mars, 14 h 30, Place Neuve, Genève.

GENÈVE – Meeting et fête de solidarité avec la révolution tunisienne, les révolutions arabes en marche – Vendredi 25 mars, Maison des associations.

Autorités politiques contre délégués syndicaux

Le mouvement syndical, et le Syndicat des services publics (SSP) en son sein, ne peuvent que témoigner leur plus vive inquiétude par rapport à la persécution dont sont de plus en plus victimes les délégué-e-s sur les lieux de travail, ceci d'autant plus que, cette fois-ci, c'est une fondation qui dépend largement des autorités municipales et cantonales qui en a pris l'initiative.

SSP – RÉGION GENÈVE

Pour un encadrement de qualité dans les gymnases! Contre des effectifs de classes trop élevés!

VAUD – Depuis longtemps, le SSP revendique un abaissement des effectifs des classes. Il lance aujourd'hui une pétition pour faire avancer cette revendication.

Aujourd'hui, le DFJC n'applique pas ses propres règles concernant les effectifs dans les gymnases (au maximum 24 élèves en première) et a prévu de n'ouvrir aucune nouvelle classe de gymnase à la rentrée d'août 2011.

Suite à un courrier, le SSP-Enseignement a rencontré la cheffe du Département le 8 mars pour essayer d'obtenir des clarifications concernant diverses mesures de restrictions annoncées dans différents gymnases.

La cheffe du Département a mis en évidence, même si cela n'était pas contesté, que le budget «traitement du personnel enseignant» est en légère progression, ce qui a permis d'absorber l'augmentation d'effectifs, les adaptations à la hausse de la grille horaire et l'évolution normale des salaires (annuités et indexation). La rentrée 2011 se fera, elle, à budget strictement constant si ce n'est l'évolution normale des salaires.

Serrage de ceinture

L'ouverture d'un nouveau gymnase, élément positif en soit, s'est faite sans budget propre, ce qui explique un serrage de ceinture dans les autres gymnases.

Les conséquences de la coupe budgétaire linéaire décidée dans toute

l'administration sur les achats mobiliers se font sentir car le budget global dans ces domaines est diminué, malgré un gymnase de plus.

Les ouvertures de classes à Provenance prévues en août 2011 auront pour conséquence des fermetures de classes dans d'autres gymnases, puisque le nombre de classes total est identique. La DGEP s'est engagée, comme la loi l'y oblige, à garantir un emploi à toutes les personnes engagées.

Moyens nécessaires

Au vu de ces réponses et au vu des différentes mesures annoncées dans les gymnases, le SSP-Enseignement lance une pétition pour défendre un encadrement de qualité et s'opposer à des effectifs de classes trop élevés. Elle demande le respect du cadre réglementaire concernant les effectifs pour la prochaine rentrée, une garantie pour les cours facultatifs et les moyens nécessaires au fonctionnement des établissements, un plan visant à améliorer la qualité de l'encadrement et de nouvelles constructions de salles de classe.

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT SSP ENSEIGNEMENT – RÉGION VAUD

Services Publics

Parutions 2011

avril 1^{er}, 22
mai 6, 20
juin 3, 17
juillet 1^{er}

août 26
septembre 9, 23
octobre 7, 21
novembre 4, 18
décembre 2, 16

Le délai de réception des articles est fixé au vendredi précédant la parution à 9 h.